

CONVOCAATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE L'AAPPMA DE CAPDENAC-GARE LES FERVENTS DE LA GAULE

Les membres actifs de l' Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
DE CAPDENAC-GARE LES FERVENTS DE LA GAULE

Sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire,
Le vendredi 26 janvier à 18 heures,
Lieu Salle Michel Théron- Résidence Capèle
68 avenue Albert Thomas
12700 Capdenac-Gare

ORDRE DU JOUR :

- Présentation des modifications statutaires.
- Changement de nom de l'association
- Changement de siège social
- Changement de l'adresse de Gestion
- Adoption des statuts modifiés de l'AAPPMA conformément à l'arrêté du 16 janvier 2013 modifié par arrêté du 2 Juin 2023 (**obligatoire**)
- Election de 3 nouveaux membres du Conseil d'administration

CONVOCAATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'AAPPMA DE CAPDENAC-GARE LES FERVENTS DE LA GAULE

Les membres actifs de l' Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
DE CAPDENAC-GARE LES FERVENTS DE LA GAULE

Sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire,
Le vendredi 26 janvier à 18 heures 30 minutes,
Lieu Salle Michel Théron- Résidence Capèle
68 avenue Albert Thomas
12700 Capdenac-Gare

ORDRE DU JOUR :

- Présentation du rapport moral et adoption.
- Présentation du rapport d'activité et adoption
- Présentation du rapport financier et adoption
- Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2024
- Questions diverses
A Capdenac-Gare, le 9 Janvier 2024

Le Président
ALAIN JACQUINET

Le Secrétaire
JEAN-NOEL FAU

